Monyse 9 — N° 125 — M Goulard

Monsieur

Jay eu lhonneur de vous envoyer par le dernier courrier, et a ladresse ordinaire, une these qui fut soutenue il ya quatre jours a lecole de medecine, et vivement attaquée par plusieurs professeurs, Mr. imbert n'y etoit pas, et je ne sçai pourquoy il sabsenta ce jour la, il vint le lendemain chez moy, sen plaignant contre Mr. venel, qui a ce quil dit na pas parlé de lui, et quil lui avait même laissé ignorer le sujet de la ditte these, dans laquelle il aurait voulu etre connue un des approbateurs du nouveau remede et hardi quil voulait ecrire une lettre a lauteur du mercure pour

ARC 38 n°65

se plaindre de Mr. venel, et pour faire
sçavoir Linterest quil prend audit
remede, et que demanda si je
voulois quil parlat de moy
comme me plaignant aussy dela
ridicule situation qui me regarde
et qui certainement na pas fait
honneur a Mr. venel; je repondis
a Mr. imbert quil etait audessus
de cette misere, et que pour moy
je ni faisois aucune attention.
jai fait faire bien a la hatte une critique
de la ditte these, et je vous prie Monsieur
den cacher lecriture pour raison, je crains
meme quon nait bien dela peine a la
lire, mais enfin on en prandra ce
quon trouvera utile, et comme vous
avés la these, vous trouverés sans doutte
des gens propres a la combatre autant
quelle en est susceptible, jay encore
lhonneur de vous envoyer forcé —

mème courrier avec La ditte critique
plusieurs observations contre les diaboliques
effets de cé remedes, on en prandra
ce que l'on cé qu'on voudra, en les mettant
dans un stile convenable. puisque tous
Les malades que nous traitons fourniront
des armes contre cette methode, qui cé me
semble ne tend a rien moins qu'a la
destruction du genre humain. il est
constant que ceux qui viennent de revenir
de l'empire sont frapés sur les effets,
et sur les depouilles horrible tantes qu'on
leur faisoit ignorer, ainsi que les
cruelles consequences qui doivent suivre
ces sortes de traitements.
ayant eu l'honneur d'etre designé par le
gouverneur de notre province pour la
deputation des etats a la cour, je compte
qu'on deliberera bien tot a ce sujet,
et tout de suitte j'aurai l'honneur
Monsieur de vous ecrire, et de vous
prier de demander un congé au
au ministre, ou a M.r Boulon
et j'espere que vous voudrés bien
avoir cette bonté, au surplus ces
sortes de congés ne sont pas difficiles
a obtenir.

BIBLIOTHEQUE ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

vous n'ignorés pas Monsieur toutes les menaces
qui ont esté faittes contre ceux qui n'exaltent
pas cé remede, en consequence je vous supplie
d'exiger que toutes les precautions soient
prises pour que je ne sois pas compromis
je sçai bien qu'avec le temps on me scaura
bon gred de toutes mes attantions, mais les
preventions sont trop violantes, et
trop injustes actuelement pour ne pas
craindre la puissance des protecteurs
de ce remede.
si vous pouviés Monsieur rendre service a
Mr. Marchand chirurgien major du reg.t
d'aynault, cy devant de Monmorancy
med.n de cette faculté, il voudrait etre
medecin en survivance de l'hopital de
perpignan, le proprietaire actuel est
dans la phtisie, Mr. marchand est lauteur
d'un memoire qui fut lu a la S. R. des
sciences, il est frere de Mr. marchand
qui a epousé une parante de Mr. Levun
et il a bien du meritte, je vous supplie
en finissant de m'assurer la reception
de ma lettre, je suis comme je ne puis
le premier droit le plus sincere et le plus
respectueux attachement

Monsieur

a montp.er le 20 fevrier
1764

votre tres humble
et tres obeissant
serviteur
Goulard